ADS

Département de l'Oise

commune de

COULOISY

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Modification ~~n° 2~~ SIMPLIFIÉE
Plan d'Occupation des Sols
soumis au régime juridique
des Plans Locaux d'Urbanisme

Approuvé le 05/04/2012

NOTICE DE PRESENTATION ET DE JUSTIFICATION
PLAN DE ZONAGE MODIFIE (Pièce n° 4.2)
Délibération du Conseil Municipal du 23 septembre 2011
Arrêté de Mise à l'Enquête Publique

Exécutoire à/c 25/06/2012

POS			
Arrêté le :10/11/1997	Publié le :	Approuvé le : 11/05/2000	Approbation exécutoire le : 21/07/2000
MODIFICATION n° 1			
		Approuvé le : 11/12/2003	Approbation exécutoire le: 03/03/2004
MODIFICATION n° 2			
Modification n° 2 établi par : ***11 juillet 2011***	***S.C.P. BELLANGER – SILVERT*** *Géomètres-Experts associés* 2, rue des Frères Gréban 60200 COMPIEGNE 60350 ATTICHY 60400 NOYON bellanger.silvert@wanadoo.fr		

République française

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE

Nombres de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
30 mars 2012

Délibération n°
17/2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE COULOISY

Séance du jeudi 5 avril 2012 à 20 H 00

L'an deux mil douze et le jeudi cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CORMONT, Maire.

Présents : Mme Evelyne QUIN, Melle Térésa DOMINGUES, M. Jean-Claude JAILLET, Maires Adjoints, MM. Tony JESPIERRE, Joël CIESLAK, Gérard VINET, Jean-Luc LANGLET, Melle Laura CROIX, Mmes Brigitte LIENNEL, Peggy LEFEVRE, M. Philippe MAILLARD, Mme Laurence DUBOIS.

Absents excusés : Mme Isabelle HENON qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude CORMONT, Maire

Absente : Mme Marlène PARADA

Secrétaire de séance : Melle Térésa DOMINGUES.

Le procès verbal de la dernière réunion est lu et adopté à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU POS N° 2 :

- **Modification simplifié N°2 du P.O.S. suite à une erreur matérielle :**

- Suite à une erreur matérielle qui s'est produite lors de la première modification, la commune de Couloisy a décidé d'engager une seconde modification de son POS se rapportant à des rectifications mineures.

En effet, la modification n°1 du POS de COULOISY ne portait que la zone 1 NAh et ne modifiait aucunement les parcelles citées ci-dessous.

- **Mise à jour du Plan de Zonage des parcelles cadastrées AD 245-246 ;**

Le cabinet chargé d'établir la modification n°1 a joint au dossier de modification un plan de zonage complet au 1/2000 modifié pour plus de clarté.
Or, la commune a remis au cabinet un plan de zonage qui n'était pas le plan approuvé du 11 mai 2000 et qui indiquait ces parcelles en zone UP alors qu'en réalité elles sont en zone UC et que cela ne devait pas être modifié par la modification n°1.

- **Mise à jour du Plan de Zonage des parcelles cadastrées AD 292- 374 à 381.**

Le cabinet chargé d'établir la modification n°1 a joint au dossier de modification un plan de zonage complet au 1/2000 modifié pour plus de clarté.
Or, la commune a remis au cabinet un plan de zonage qui n'était pas le plan approuvé du 11 mai 2000 et qui indiquait ces parcelles en zone NC alors qu'en réalité elles sont en zone UC et que cela ne devait pas être modifié par la modification n°1.

PRÉFECTURE
13 AVR. 2012
DE L'OISE

- Compte tenu du dossier de rectification établi part Monsieur Philippe BELLANGER géomètre expert, documents exposés en mairie de Couloisy du 23 janvier 2012 au 25 février 2012

- Du stricte respect des instructions données par la DDT 60200 COMPIEGNE

- De la publication dans 2 journaux locaux différents de ces modifications

.../...

- De l'affichage dans le panneau communal du 2 janvier 2012 au 29 mars 2012
- De la publication de la modification simplifiée N° 2 dans le bulletin municipal début janvier 2012 en 280 exemplaires
- Aucune observation n'a été formulée sur le registre déposé en mairie, Le conseil municipal légalement convoqué sous la présidence de Monsieur Jean Claude CORMONT Maire de la commune de Couloisy, adopte à l'unanimité la modification simplifiée n°2 du P.O.S.

.....

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Jean-Claude CORMONT

MAIRIE DE COULOISY (OISE)

SOUS-PRÉFECTURE
16 AVR. 2012
DE COMPIÈGNE

« Le Maire certifie, en application de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le 16/04/2012*....., date de son dépôt en SOUS-PRÉFECTURE de Compiègne ».*

MAIRIE DE COULOISY (OISE)